

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE VIRTUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
Tenue le mercredi 25 avril 2023 à 17h00
Par conférence web**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marc Gervais, agit à titre de président d'assemblée. Il souhaite, au nom du conseil d'administration de la caisse, la bienvenue aux membres qui assistent à la rencontre par conférence web et les remercie de l'intérêt qu'ils démontrent envers leur caisse. Il est assisté dans l'animation par, Mme Josianne Gelfusa, présidente du comité de mise en candidature et secrétaire du conseil d'administration ainsi que de M. André-Paul Turcot, directeur général. Ils sont assistés sur le plan logistique par Mme. Assunta Garizzi, directrice service aux membres, M. Stéphane Bouchard, directeur marché des particuliers ainsi que Mme Renée St-Pierre, adjointe à la direction générale. Une présentation PowerPoint sur les points discutés est diffusée tout au long de l'assemblée.

Le Président d'assemblée informe les membres que seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation pourront faire l'objet de présentations et d'informations au cours de l'assemblée.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

Le Président d'assemblée précise que l'AGA est réservée exclusivement à ses membres. Toutefois, considérant qu'elle se déroule en mode virtuel, il est possible que d'autres personnes soient en ligne mais ceux-ci ne pourront pas proposer, appuyer ou voter lors de l'assemblée.

On rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

L'assemblée est invitée à visionner une capsule vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, M. Gervais demande à Mme Gelfusa d'énoncer les règles de fonctionnement, lesquelles faciliteront le bon déroulement et les interactions de la rencontre.

Ces modalités portent notamment sur :

Sur la façon de poser des questions ou commentaires, proposer, appuyer ou voter sur des éléments règlementaires. Il est mentionné que seuls les représentants de la caisse et l'équipe de soutien auront accès aux noms, coordonnées et à la nature des interventions.

Il est précisé que certaines questions seront répondues durant la rencontre comme durant la période de questions au conseil d'administration alors que d'autres pourront l'être en différée par l'équipe de Direction.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, il y a obligation de nommer deux (2) scrutateurs, le président d'assemblée recommande alors : Mme Marie-Junia Desrosiers et M. Stéphane Bouchard étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée.

Il est proposé par (retiré) appuyé par (retiré) d'adopter la recommandation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président d'assemblée invite la secrétaire du conseil d'administration à procéder à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022
 3. Retour sur l'année 2022
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
 4. Période de questions
 5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels(ristournes)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1.Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2.Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3.Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4.Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
 6. Fin de la rencontre et remerciements
 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Il est proposé par (retiré) appuyé par (retiré) d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 AVRIL 2022

Le Président rappelle aux membres que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022, au même titre que l'avis de convocation ont été déposés sur notre microsite en amont de la présente assemblée générale. Les membres ayant eu l'occasion d'en prendre connaissance, il est proposé de passer à son adoption.

Il est proposé par (retiré) appuyée par (retiré) d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président d'assemblée présente les membres du conseil d'administration de la caisse et souligne le départ à la retraite de Mme Marie-Marthe Lundy qui était administratrice de la caisse depuis juin 2013.

Le Président d'assemblée mentionne l'engagement de la Caisse dans la poursuite de nombreuses initiatives pour soutenir les collectivités étant donné le contexte inflationniste qui perdure et des effets que celui-ci a sur les membres. Il mentionne différentes initiatives auxquelles la Caisse prend part comme le Fonds du Grand Mouvement, le Fonds d'aide au développement du milieu et le Fonds C. Enfin, il mentionne que le Mouvement Desjardins a pris le virage du développement durable. Afin d'illustrer ses propos, il mentionne différentes initiatives qui ont actuellement cours.

Le Président d'assemblée présente les principales réalisations de la caisse pour l'année financière 2022.

Le Président poursuit avec les différentes initiatives en éducation financière et accompagnement que la Caisse et Desjardins ont mis en œuvre dans la dernière année. Il précise que le Fonds d'entraide de l'Est de Montréal a accompagné 244 personnes et rejoint 1455 personnes. De même le programme CréAvenir a permis de soutenir 28 projets, créé ou maintenu 65 emplois et a bénéficié de 507000\$ en subventions dans l'Est de Montréal.

Le Président mentionne aussi que la Caisse est fière d'être en parité au niveau du personnel et des membres du CA. De plus, il souligne que nous pouvons desservir la clientèle en 5 langues.

Il poursuit en mentionnant l'emphase que Desjardins a mis au niveau technologique durant la dernière année et qu'il s'est mérité plusieurs prix à ce niveau.

La jeunesse faisant parti des priorités de Desjardins, le Président fait la démonstration des différentes initiatives dans ce domaine.

Enfin, le Président aborde le volet environnemental et les efforts déployés au niveau des critères ESG et ses impacts dans nos décisions au quotidien.

Le Président d'assemblée remercie toutes les personnes qui œuvrent à la caisse pour leur engagement et remercie également tous les membres pour leur confiance envers leur institution financière.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

La Secrétaire du conseil, présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour l'année 2022.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent
- La caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code

3.3 RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le Président d'assemblée invite le Directeur général de la caisse à présenter les résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2022 suite à la capsule vidéo sur l'évolution des résultats financiers.

Le Directeur général indique que la caisse est en bonne position dans son marché, grâce à son volume d'affaires sous gestion de 788,04 millions de dollars, en hausse de 2.2% par rapport à 2021.

L'actif s'élève à 417.55 millions en hausse de 5.22%. Il est composé de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières pour 7.17M\$, ainsi que de placements dans le fonds de liquidité sous gestion pour 20.78 millions; des prêts hypothécaires résidentiels particuliers et entreprises, des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour 361.85 millions; des placements dans la Fédération pour 13.24 millions, ainsi que des provisions pour pertes de crédit pour 0,62 millions. Finalement, des autres éléments d'actif pour 15.13M\$

Le passif affiche une croissance de 5.10% pour s'établir à 381.72 millions de dollars. Les dépôts, qui sont constitués de l'épargne et des placements des membres particuliers et entreprises. Pour l'année 2022, ils totalisent un montant de 307.35 millions de dollars tandis que les emprunts de la caisse à la Fédération ont augmenté pour se chiffrer à 64.98 millions de dollars.

Et pour terminer, les autres éléments de passif se chiffrent à 9.39 millions de dollars. Ils sont composés des instruments financiers dérivés, des obligations locatives, des passifs nets aux titres des régimes de prestation définies et autres.

L'avoir de la coopérative a connu une hausse, passant à 35.84 millions de dollars, soit une variation positive de 6.59 %. Il se décompose ainsi, le capital social pour 0,05 million, les excédents à répartir pour 14.46 millions, le cumul des autres éléments du résultat global pour 0,0 million, et finalement les réserves pour 21.33 millions.

Les excédents d'opération de la caisse ont augmenté de 6.32% pour totaliser 5.57 millions de dollars. Ils sont composés comme suit :

Revenu net d'intérêts, pour un montant de 6,96 millions de dollars, ainsi que des autres revenus, qui se chiffrent à 2,08 millions de dollars.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a quant à elle connu une certaine stabilité pour s'établir à 0.10 million\$. La bonne tenue de l'économie malgré le contexte inflationniste explique en grande partie ce résultat.

Les frais autres que d'intérêts, quant à eux, s'établissent à 3.57 millions de dollars.

La caisse a donc réalisé des excédents d'exploitation en hausse de 6.32% totalisant 5.57 M\$, montant auquel on additionne :

- les revenus liés aux placements dans la Fédération pour 0.998 million,
- les revenus liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés pour 1 127 000\$,

Desquels on soustrait les cotisations aux composantes du Mouvement et frais afférents de 3.359M\$ et les frais relatifs à l'aide au développement du milieu pour 9000\$ ce qui nous donne les excédents avant impôts et ristournes aux membres de 4.329 millions.

De ce montant, il faut soustraire les impôts sur les excédents de 0,61 million. Ce qui nous donne des excédents avant ristournes aux membres de 3.719 millions de dollars. De ce montant, il faut soustraire la provision pour ristournes de 653000\$ et les impôts afférents au montant de 173000\$ afin d'obtenir les excédents après ristournes de 3.24M\$ en baisse de 22.81% sur 2021. Cette baisse est attribuable principalement à la hausse des contributions au Mouvement Desjardins qui permet de maintenir les investissements en technologie aux bénéficiaires des membres et clients.

Le Directeur général termine son rapport en remerciant les membres et souligne que la caisse tire sa force de l'union de ses membres.

3.4 PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU (FADM) ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le Président d'assemblée invite maintenant le Directeur général à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Le Directeur général prend la parole et explique que le FADM permet aux membres de la caisse de contribuer au développement durable des communautés. Il souligne que les investissements soutiennent des projets structurants grâce à la décision des membres d'allouer une partie des trop-perçus lors de l'assemblée générale au Fond d'aide au développement du milieu.

- Un total de 31 212\$ investis pour soutenir des initiatives porteuses répartis comme suit : 8 731\$ versés au Fonds d'aide au développement du milieu et 22 481\$ investis en dons et commandites.
- Cible majeure du FADM de l'année 2021 : l'éducation, la santé et saines habitudes de vie ainsi que l'engagement social et humanitaire.
- Mise à jour annuelle du plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté
- Le solde du FADM au 31 décembre 2022 s'établit à 311 000\$
- Fonds du Grand Mouvement : 2,143M\$ remis à 10 organismes en 2022

Le Directeur général invite les membres à visionner 2 capsules d'informations portant sur la Caisse scolaire et le programme Mes finances Mes choix. Pour ce dernier programme le Directeur général mentionne que dans notre région, 4761 personnes ont participé au programme dont 2480 nouveaux avec un taux de satisfaction de 99%.

Le Directeur général termine en remerciant les 11 475 membres de la caisse ainsi que les administrateurs, gestionnaires et employés pour leur grand dévouement au bénéfice de l'ensemble des membres.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question n'a été soulevée durant l'assemblée.

5 Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

- L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

- L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Le Président invite les membres à visionner une capsule sur la ristourne.

Il précise que le projet de partage qui sera présenté est le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration et qu'aux yeux du conseil il est le plus avantageux pour l'ensemble des membres et de la communauté. Il précise que les taux de ristournes sont uniformisés à la grandeur du Mouvement Desjardins.

Il invite le Directeur général à faire la présentation du projet de partage.

Le Directeur général prend la parole et explique le scénario de répartition des trop perçus.

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	3 239 k\$
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	11 208 k\$
		Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	7 k\$
		Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	4 k\$
		Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	14 458 k\$
		Affectation au FADM	(90) k\$
		Affectation à la RRE	(3 132) k\$
		Affectation à la réserve générale	(11 236) k\$
		Solde des excédents à répartir	0

¹ Inclut 653 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
² Net d'impôt

[FADM] Fonds d'aide au développement du milieu
[RRE] Réserve pour ristournes éventuelles

Il est proposé par (retiré) appuyée par (retiré) d'adopter la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

739 172 \$

89 677 \$
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

649 495 \$
RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			102 k\$
Épargne et placements	0,58 \$		72 k\$
Fonds			27 k\$
Prêts et marges de crédit			216 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		94 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		33 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³		101 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		4 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			649 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Il est proposé par (retiré) appuyée par (retiré) d'adopter la recommandation de versements et les taux de ristournes tel que présenté. Le Président mentionne que ces recommandations seront soumises au vote durant les 4 prochains jours.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Le Président précise les rôles des intervenants concernant ce point à l'ordre du jour.

Par la suite il invite la Secrétaire du conseil d'administration et Présidente du comité de mise en candidature à faire lecture de son rapport.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

La Présidente du comité de mise en candidatures mentionne que la caisse a fait un appel de candidatures basé sur le profil collectif établi par le conseil d'administration. Elle informe l'assemblée que trois (3) postes étaient à pourvoir au conseil d'administration, pour un mandat de trois (3) ans.

Elle rappelle les critères recherchés chez les candidats.

Compétence dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

- Communication
- Éducation
- Technologie de l'information
- Développement durable

Selon le genre pour maintenir la parité au sein du conseil :

- Femmes (1 ou 2)
- Hommes (1 ou 2)

Selon le groupe d'âge :

- 18-34 ans (1-3)
- 35 – 49 ans (1-3)
- 65 ans et +(1)

Autre élément de représentativité :

- Diversité ethnoculturelle

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la caisse a reçu trois (3) candidatures éligibles :

- M. Martin Deslauriers
- Benoît Duval
- Michel Minuto

5.2.3 Présentation des personnes candidates

La Présidente d'élection fait un bref résumé du curriculum vitae de chacun des candidats pour le bénéfice de l'assemblée.

5.2.4 Élection par acclamation

Le Président d'élection reprend la parole et indique que comme le nombre de candidats est égal au nombre de postes à pourvoir, les candidats sont déclarés élus par acclamation.

Les candidats élus sont donc :

- M. Martin Deslauriers
- Benoît Duval
- Michel Minuto

Le Président les félicite et leur souhaite la bienvenue au sein du conseil d'administration de la caisse.

5.3 Précision sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le Président d'assemblée informe les membres de l'assemblée que seuls les membres de plein droit pourront voter sur les éléments suivants :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)

- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles
- Le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)
- Et les taux de ristourne

Le Président d'assemblée indique que la période de votations sera ouverte à compter de la fin de la présente assemblée et ce, pour une période de quatre (4) jours soit jusqu'à 23h59 le 29 avril 2023 et indique également les différents moyens par lequel les membres pourront exercer leur droit de vote.

De 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet de la caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif. En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

6 Fin de la rencontre et remerciements

Le Président d'assemblée remercie l'assemblée d'avoir participé à cette troisième assemblée générale annuelle complète à distance. Il remercie spécialement le Directeur général, M. André-Paul Turcot, les gestionnaires et les employés de la caisse pour le travail accompli au cours de la dernière année. Il remercie également les administrateurs de la caisse pour leur implication et leur engagement au quotidien.

7 PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, 95.67 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : ADOPTÉE

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 30 avril 2023.

Marc Gervais
Président d'assemblée

Josianne Gelfusa
Secrétaire